

CONSORT NT

Société anonyme au capital de 1.760.980 €
Siège social : Immeuble CAP Etoile – 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris
389 488 016 RCS Paris
(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE AINSI QUE LE
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2021
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe Consort NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de vous soumettre l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés dudit exercice, et l'affectation du résultat de celui-ci.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Ceci étant précisé, il est exposé ce qui suit :

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1 La société Consort NT

1.1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'activité de la Société consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe Consort NT. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu des conséquences très importantes sur l'activité durant l'exercice.

1.1.2 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La situation de l'endettement de la Société est présentée au paragraphe 5.2. (b) du présent rapport.

Par ailleurs, il n'y a aucun endettement externe au Groupe contracté par la Société.

1.1.3 Prêts interentreprises

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti aucun prêt interentreprises.

1.1.4 Délais de paiement

L'article L. 441-10 du Code de commerce dispose que :

- sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues ne peut dépasser trente jours après la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ;
- le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours après la date d'émission de la facture. Par dérogation, un délai maximal de quarante-cinq jours fin de mois après la date d'émission de la facture peut être convenu entre les parties, sous réserve que ce délai soit expressément stipulé par contrat et qu'il ne constitue pas un abus manifeste à l'égard du créancier. En cas de facture périodique, au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts, le délai convenu entre les parties ne peut dépasser quarante-cinq jours après la date d'émission de la facture.

Au sein de la Société, sauf cas particulier, tous les paiements ont été fixés à 30 jours fin de mois à compter de la date figurant sur la facture fournisseur.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, je dois vous fournir les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs et clients.

Néanmoins, nous sommes dans l'impossibilité matérielle de vous fournir ces renseignements, l'éditeur comptable n'ayant pas fourni à la date du présent rapport de gestion le module permettant de faire cette extraction.

1.1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le niveau d'activité de la Société est le reflet du niveau d'activité du Groupe Consort NT. Ce point est détaillé au point 1.2.5 du présent rapport.

1.1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

1.1.7 Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a comptabilisé aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous renvoyons toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe Consort NT.

1.1.8 Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles notre Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours, à l'exclusion des risques liés à la crise sanitaire actuelle évoquée dans le point 1.1.1.

1.1.9 Utilisation des instruments financiers

Néant.

1.2 Le Groupe Consort NT

1.2.1 Présentation du Groupe Consort NT

Nous vous rappelons que la Société détient les titres des sociétés visées au point 2.

1.2.2 Situation et évolution de l'activité du Groupe Consort NT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- La baisse du chiffre d'affaires 2020 du Groupe Consort NT est essentiellement liée à la crise sanitaire du Covid-19 de l'ordre de 10%.

Malgré la diminution de notre rentabilité liée à la baisse de notre chiffre d'affaires, la profitabilité du Groupe Consort NT a été maintenue, soutenue à la fois par un maintien de nos marges mais aussi par une maîtrise fine de nos coûts.

La société Consort France, détenue à 100% par la Société, a obtenu fin octobre 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 10.600.000 €.

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Groupe a mis en action un plan de continuation de l'activité pour les sociétés du Groupe en utilisant notamment les mesures suivantes :

- Recours au télétravail ;
- Recours à l'activité partielle pour une partie de son personnel ;
- Recours aux délais de paiements autorisés par l'état (URSSAF et dettes d'impôts).

Au 31 décembre 2020, le Groupe Consort NT n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

- Opérations intra-groupe

Le 22 décembre 2020, la société Consort France a acquis le fonds de commerce de conception, programmation, réalisation, développement, édition, exploitation, commercialisation et maintenance de logiciels informatiques exploité par la société POPPINS SAS (831 475 777 RCS Paris), société du Groupe Consort, à effet au 31 décembre 2020 à minuit.

1.2.3 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

1.2.3.1 *Commentaires sur le compte de résultat*

L'exercice 2020 se traduit par une baisse du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 147.757.346 € en 2019 à 135.598.775 € en 2020.

Le résultat net (part du Groupe Consort NT) s'établit à 3.716.443 € en 2020 contre 5.357.349 € au titre de l'exercice précédent.

1.2.3.2 Commentaires sur le bilan

L'actif immobilisé s'établit à 2.367 K € à la fin de l'exercice contre à 2.579 K € en 2019.

La trésorerie active représente 23.014 K € au 31 décembre 2020, contre 10.798 K € au 31 décembre 2019.

Les capitaux propres du Groupe Consort NT ressortent à 29.335.683 € au 31 décembre 2020, ce qui représente plus de 38,04 % du total du bilan.

1.2.3.3 Commentaires sur la situation financière du Groupe Consort NT et l'état de l'endettement

- Baisse du chiffre d'affaires de 8,22 %,
- Taux de résultat d'exploitation en baisse de 26,14 %,
- Capitaux propres représentant 38,04 % du total du bilan,
- Trésorerie active représentant 29,84 % du total du bilan.

1.2.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Opérations intra-groupe :

Il est prévu au cours du premier semestre la fusion-absorption par la société Consort France de la société Altea-Conseil (société du Groupe Consort), société par actions simplifiée au capital de 50.000 € dont le siège social est situé 869 boulevard de la République – 59700 Marcq-en-Barœul, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 501 660 849, dont la société Consort France détient depuis le 13 mai 2021 la totalité des titres.

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des entités du Groupe Consort NT à poursuivre leur exploitation. Les sociétés du Groupe Consort NT n'anticipent pas, à ce stade, de difficultés à poursuivre leur activité au cours des 12 prochains mois et au-delà.

1.2.6 Activité en matière de recherche et de développement

Au titre des projets d'innovation pour le compte de ses clients, le Groupe Consort NT bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche. L'innovation reste un axe de développement important du Groupe Consort NT avec le développement de la digitalisation de nos offres de services, notamment le Service Desk Digital et le RPA (robotisation).

1.2.7 Description des principaux risques et incertitudes

Les risques sociaux sont correctement appréhendés dans les comptes.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 731.887 € au 31 décembre 2020 contre 837.264 € au 31 décembre 2019.

Ces provisions sont principalement constituées pour faire face à des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

En ce qui concerne les risques liés à la crise sanitaire actuelle, nous vous renvoyons au paragraphe 1.2.2 du présent rapport.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Présentation des filiales et participations

2.1.1 CONSORT MAROC

Nous vous rappelons que la Société détient 1.000 actions représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Maroc, société de droit marocain dont le siège social est situé 33 rue Ouargha, Agdal à Rabat (Maroc).

La société Consort Maroc a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

A ce jour, la société Consort Maroc correspond à nos activités near shore pour différents contextes d'infogérance pour nos clients Français.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 2.737 K € contre 2.336 K € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 209 K € contre 169 K € au titre de l'exercice précédent.

2.1.2 CONSORT ITALIA

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Italia, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie). Consort Italia a été créée en vue de développer l'offre de services informatiques de Consort NT en Italie.

La société Consort Italia est en sommeil et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est proche de l'équilibre comme celui de 2019.

2.1.3 CONSORT FRANCE

La Société détient 100% du capital social et des droits de vote de la société Consort France, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 €, ayant son siège social situé Immeuble Cap Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort France pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont les suivants :

	31/12/2020	31/12/2019
	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	132.833.092 €	145.248.293 €
Résultat d'exploitation	1.462.042 €	2.651.759 €

Capitaux propres 17.709.244 € 19.637.262 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 133.468.511 € contre 146.237.383 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 1.844 personnes contre 1.985 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 68.605.037 € contre 76.697.239 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 28.317.274 € contre 31.242.079 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 132.006.469 € contre 143.585.624 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.462.042 € contre 2.651.759 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de (7.993) €, il s'établit à 1.454.049 € contre 2.645.548 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (992.932) €, correspondant principalement à des risques et indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnelles de par leur montant individuel significatif et/ou leur caractère non récurrent,
- et d'un impôt sur les sociétés de (556.990) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 1.018.107 € contre un bénéfice de 2.599.347 € au titre de l'exercice précédent.

La société Consort France a bénéficié de 2.832 K€ de remboursement de chômage partiel.

2.1.4 CONSORT R & D

La Société détient 90 % du capital social et des droits de vote de la société Consort R&D, société par actions simplifiée au capital de 460.000 euros, ayant son siège social Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 430 195 271, soit 4.140 actions sur les 4.600 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort R&D pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont les suivants :

	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1.844.063 €	1.574.081 €
Résultat d'exploitation	159.500 €	194.378 €
Capitaux propres	2.011.321 €	1.865.421 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.860.371 € contre 1.611.878 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 14 personnes contre 16 salariés au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 691.256 € contre 745.216 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 243.094 € contre 337.061 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.700.872 € contre 1.417.500 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 216 €, il s'établit à 159.716 € contre 196.884 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel nul €,
- d'un impôt sur les sociétés de 13.815 € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 145.901 € contre un bénéfice de 224.952 € au titre de l'exercice précédent.

Suite à la fusion-absorption en date du 17 décembre 2020 par la société Consort NT Holding de la société Consort NT Group qui détenait 10 % du capital social de la société Consort R&D, la société Consort NT Holding détient une participation de 10 % dans la société Consort R&D.

2.2 Présentation des succursales

La Société dispose de succursales situées à Puteaux, Nantes et Toulouse.

2.3 Prise ou cession de participation – Prise de contrôle

La Société n'a cédé ni pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.4 Participations croisées et actions d'autocontrôle

Il n'existe aucune participation croisée ni action d'autocontrôle.

2.5 Etat récapitulatif des opérations sur les titres des dirigeants

Néant.

3. CAPITAL SOCIAL

3.1 Capital social

Le capital social s'élève à 1.760.980 € et est divisé en 2.201.225 actions de 0,80 € chacune intégralement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du marché Euronext Access.

Conformément aux dispositions des statuts, toutes les actions émises par Consort NT sont nominatives.

Suite à la fusion-absorption en date du 17 décembre 2020 par la société Consort NT Holding de la société Consort NT Group qui détenait 99,46 % du capital social de la Société, le capital de la Société est détenu à hauteur de 99,46 % par la société Consort NT Holding, société par actions simplifiée au capital de 41.715.124 €, dont le siège social est situé Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 732 526, à hauteur de 0,54% par le public au 31 décembre 2020.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sans interruption.

3.2 Opération sur le capital

A l'exception de ce qui figure au paragraphe 1.1, aucune opération n'est intervenue sur le capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3.3 Opération de la Société sur ses propres titres

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

La Société ne détient aucune action propre à son actif circulant.

4. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2020, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre des dispositifs visés à l'article L. 225-102 alinéa 1 du Code de commerce.

5. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CONSORT NT ET PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

5.1 Présentation des comptes annuels et résultats

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que la Société a intégré un périmètre d'intégration fiscale élargi au 1er janvier 2019 (l'entité intégrante étant dorénavant la société Consort Group (840 798 136 RCS Paris)).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 36.707.958 € contre 48.246.465 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 23,92 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 40.227.596 € contre 52.284.474 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 1 personne comme pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 124.901 € contre 180.247 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 53.132 € contre 76.202 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 36.940.143 € contre 48.698.145 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.287.453 € contre 3.586.329 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2.978.789 €, il s'établit à 6.266.242 € contre 6.534.963 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (28.434) €,
- et d'un impôt sur les sociétés de 902.176 € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 5.335.632 € contre un bénéfice de 5.408.509 € au titre de l'exercice précédent.

5.2 Présentation du bilan

(a). Evolution de l'actif

ACTIF IMMOBILISE (en euros)	31.12.2020	31.12.2019
Immobilisations incorporelles nettes	6.860	6.860
Immobilisations corporelles nettes	555.591	651.585
Immobilisations financières	5.319.073	5.316.487
TOTAL	5.881.524	5.974.932

ACTIF CIRCULANT (en euros)	31.12.2020	31.12.2019
Créances clients et comptes rattachés	6.094.101	10.583.386
Autres créances	11.466.153	19.798.886
Disponibilités	7.835.734	4.547.890
Charges constatées d'avance	172	2.489
TOTAL	25.396.160	34.932.651

ACTIF (en euros)	31.12.2020	31.12.2019
TOTAL GENERAL	31.277.685	40.907.584

(b). Evolution du passif

	31.12.2020	31.12.2019
CAPITAUX PROPRES (en euros)	15.494.274	14.100.413
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	0	0

DETTES (en euros)	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts et dettes financières divers	33.381	33.381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.445.286	18.724.099
Dettes fiscales et sociales	1.331.532	2.244.008
Autres dettes	1.973.212	5.805.683
TOTAL	15.783.411	26.807.171

PASSIF (en euros)	31.12.2020	31.12.2019
TOTAL GENERAL	31.277.685	40.907.584

5.3 **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5.335.632 €.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice..... 5.335.632 €
- Report à nouveau..... 7.431.898 €

Soit un bénéfice distribuable de..... 12.767.530 €

- Affecté à hauteur de : 3.962.205 €
A titre de dividendes
Soit 1,80 euros par action
- Affecté pour le solde : 8.805.325 €
au compte « Report à nouveau »
dont le solde serait porté à 8.805.325 €

Total..... 12.767.530 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 11.532.069 €.

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du 6 juillet 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code général des impôts, les dividendes versés, à compter du 1^{er} janvier 2018, à une personne physique domiciliée fiscalement en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit une taxation globale au taux de 30% (hors contribution sur les hauts revenus au taux de 3% ou 4% selon les cas).

L'imposition forfaitaire au taux de 12,8% est applicable de plein droit, sauf option pour l'imposition selon pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option est expresse, irrévocable et globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU. En cas d'option en ce sens, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8% non libératoire, prévu à l'article 117 quater, I-1 du Code général des impôts, est perçu à titre d'acompte l'année de versement du dividende.

Ce prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire est imputable sur l'impôt sur le revenu dû (PFU ou, sur option, selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu) au titre de l'année de perception du dividende. L'excédent est éventuellement restitué.

Ce prélèvement est effectué par l'établissement payeur des dividendes s'il est situé en France. Cependant, les personnes physiques bénéficiaires des distributions qui appartiennent à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € ou 75.000 € selon les cas (contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou bien contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée par le bénéficiaire des revenus, sous sa seule responsabilité, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes auprès de la personne assurant le paiement des dividendes. Cette demande peut prendre la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le bénéficiaire des dividendes indique que le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur à 50.000 € ou 75.000 €, selon les cas (cf. supra).

La présentation d'une attestation sur l'honneur erronée ou irrégulière au regard du revenu fiscal de référence susvisé entraîne l'application d'une amende égale à 10% du montant des prélèvements dont le bénéficiaire aurait été dispensé à tort (CGI article 1740-OB).

Le montant brut des dividendes reçus par ces personnes physiques donne également lieu à des prélèvements sociaux (CSG, CRDS et autres contributions liées) à un taux global de 17,2%. Ces prélèvements sociaux sont effectués à la source de la même manière que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% et ne sont pas déductibles du revenu imposable.

Toutefois, pour les contribuables ayant opté pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu, la CSG est déductible à hauteur de 6,8 % du revenu imposable de l'année de son paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et le montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%, dans les conditions de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
Dividende par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% :			
- Montant par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	2.201.225	2.201.225	2.201.225
- Montant total	3.962.205 €	3.962.205 €	3.962.205 €

5.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de constater qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice.

5.5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

6. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

6.1 Le compte de résultat consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

	2020	2019
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
Chiffre d'affaires net	135.598 K€	147.757 K€
Résultat d'exploitation	5.911 K€	8.003 K€
Résultat financier	28 K€	(3) K€
Résultat exceptionnel	(1.011) K€	(864) K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	3.731 K€	5.380 K€

6.2 Le bilan consolidé

Les évolutions significatives du bilan consolidé sont résumées ci-après :

	2020	2019
ACTIF CONSOLIDE		
Actif immobilisé	2.367 K€	2.579 K€
Stocks et encours	-	-
Clients et comptes rattachés	32.585 K€	35.738 K€

Autres créances et comptes de régularisation	19.083 K€	24.270 K€
Disponibilités	23.014 K€	10.798 K€
PASSIF CONSOLIDE	2020	2019
Capitaux propres (part du groupe)	29.336 K€	29.603 K€
Intérêts minoritaires	201 K€	187 K€
Dettes financières	10.615 K€	8 K€
Provisions	776 K€	866 K€
Fournisseurs et comptes rattachés	7.110 K€	7.277 K€
Autres dettes et comptes de régularisation	29.078 K€	35.542 K€

6.3 Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

7. CONVENTIONS DES ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les conventions réglementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- de prendre acte de la poursuite au cours de l'exercice écoulé d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce autorisée et conclue au titre d'un précédent exercice.

Nous vous précisons par ailleurs que des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ont été conclues au cours d'exercices antérieurs, mais qu'elles n'ont pas pu être préalablement autorisées par le conseil d'administration ni ratifiées par une assemblée générale pour défaut de quorum.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir les ratifier et les approuver, conformément aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

Votre commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

8. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous vous présentons ci-après notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

8.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, nous vous présentons, en Annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice.

8.2 Convention conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une société contrôlée

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 2° du Code de commerce, il doit être mentionné, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

La liste des conventions visées à l'article L. 225-37-4 2° et conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 figure en Annexe du présent rapport.

8.3 Informations relatives aux délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce, ni n'est en cours de validité.

8.4 Modalités d'exercice de la direction générale

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 4° du Code de commerce, nous vous informons que lors de sa réunion du 30 juin 2020, le conseil d'administration s'est prononcé sur les modalités d'exercice de la direction générale de la Société et a décidé que le président du conseil d'administration continuera à assumer également les fonctions de directeur général de la Société.

8.5 Information concernant les mandataires sociaux de la Société

Vous trouverez ci-après un tableau des mandats au sein de la Société.

Mandataires sociaux	Fonctions	Renouvellement
M. Jason GUEZ	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
	Président directeur général	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
M. Elie COHEN	Administrateur	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
	Directeur général délégué	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Mandataires sociaux	Fonctions	Renouvellement
Mme Sonia GUEZ	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015

Nous vous précisons que Messieurs Jason GUEZ et Elie COHEN n'ont perçu aucune rémunération au titre de leur mandat respectif de président directeur général et directeur général délégué.

8.6 Information concernant les commissaires aux comptes de la Société

Nous vous informons que les mandats de commissaire aux comptes de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, titulaire, et de Monsieur Eric GUEDJ, suppléant, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

8.7 Information relatives aux opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 et des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux mandataires sociaux de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux mandataires sociaux de cette dernière.

9. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

L'article L. 225-102-1 du Code de commerce dispose que :

*« I. – Une déclaration de performance extra-financière est insérée dans le rapport de gestion prévu au deuxième alinéa de l'article L. 225-100, lorsque le total du bilan ou le chiffre d'affaires et le nombre de salariés excèdent des seuils fixés par décret en Conseil d'Etat.
II. – Les sociétés mentionnées au I qui établissent des comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 sont tenues de publier une déclaration consolidée de performance extra-financière lorsque le total du bilan ou du chiffre d'affaires et le nombre de salariés de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation excèdent les seuils mentionnés au I. »*

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-104 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons en Annexe les informations sociales, environnementales et sociétales listées à l'article R. 225-105, II, A.

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 ET DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux salariés de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés de cette dernière.

11. QUITUS

Enfin, il vous sera proposé de donner quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au président directeur général, au directeur général délégué et aux administrateurs.

* * *

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le conseil d'administration

ANNEXE**CONSORT NT****TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	36 707 958	48 246 465	52 652 925	52 099 758	59 360 726
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	6 457 678	6 844 169	7 305 415	6 792 604	5 628 294
Impôts sur les bénéfices	902 176	1 073 834	1 268 702	1 120 994	1 060 761
Participation des salariés					
Dot Amortissements et provisions	219 870	361 825	400 175	467 652	368 497
Résultat net	5 335 632	5 408 509	5 636 538	5 203 958	4 199 036
Résultat distribué		3 962 205	3 962 205	3 962 205	3 962 205
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot amortissements, provisions	2,52	2,62	2,74	3,22	2,59
Résultat après impôt, participation dot amortissements et provisions	2,42	2,46	2,56	2,96	2,38
Dividende attribué	0	1,8	1,8	1,8	1,8
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1	1	1	1	1
Masse salariale	124 901	180 247	137 983	146 221	141 535
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	53 132	76 202	64 604	68 698	63 628

ANNEXE

CONSORT NT

LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-37-4 (2°) DU CODE DE COMMERCE

<u>Cocontractants</u>	<u>Objet</u>	<u>Date de conclusion</u>
CONSORT GROUP, CONSORT NT HOLDING, CONSORT NT GROUP, CONSORT NT, CONSORT FRANCE, CONSORT R&D, CONSORT MAROC, CONSORT ITALIA, EQUILIBRE INGÉNIERIE, ALTEA-CONSEIL (FRANCE), CONSORT LUXEMBOURG SA (LUXEMBOURG), ALTEA CONSEIL (BELGIQUE), GROUPE ESTIA, ESTIA CONSEIL ET GROUPE ESTIA INC. (CANADA), CONSORT DEUTSCHLAND GMBH (ALLEMAGNE), CONSORT BELGIUM, CONSORT SWITZERLAND, POPPINS SAS, NEADZ, KEARA	Convention de trésorerie	Date de conclusion de la convention initiale : 4 novembre 2019 Un an renouvelable par tacite reconduction
CONSORT FRANCE ET CONSORT GROUP	Contrat de sous sous-location	Date de conclusion : 25 janvier 2021 Effet au : 1er décembre 2020 Durée : Durée de 7 ans et 7 mois à compter du 1er décembre 2020, soit jusqu'au 30 juin 2028
CONSORT NT GROUP ET CONSORT NT	Résiliation amiable et anticipée du contrat de sous-sous-location	Date de conclusion : 27 novembre 2020 Effet au : 1 ^{er} décembre 2020

ANNEXE

CONSORT NT

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES AU SEIN DU GROUPE ET HORS GROUPE (ARTICLE L. 225-37-4 (1°) DU CODE DE COMMERCE) AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur Jason GUEZ :

- Gérant de la société K-Rimone (SARL),
- Président du comité stratégique de la société K-Rimone (SARL),
- Président du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort NT Holding (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort NT Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort France (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort R&D (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Poppins SAS (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société NEADZ (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société KEARA (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Groupe Estia (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Estia Conseil (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Equilibre Ingénierie (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Altea Conseil (SAS),
- Représentant permanent de la société Equilibre Ingénierie, elle-même gérant de la société Altea Conseil (SPRL),
- Président de la société Consort Team (SAS),
- Président de la société Consort Management (SAS),
- Président directeur général et administrateur de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société SCI Fuguez (société civile immobilière),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société K@eve (SAS),

- Gérant de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société Stories Business Center (SAS),
- Co-gérant de la société Consort Maroc (SARL),
- Gérant de la société Altea Conseil (SPRL),
- Administrateur de la société Consort Belgium (SA),
- Administrateur de la société Estia Inc,
- Administrateur président de la société Consort Switzerland (SA),
- Directeur général de la société Consort Italia,

Monsieur Elie Cohen :

- Directeur général de la société Consort Group (SAS),
- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Membre du comité stratégique de la société K-Rimone (SARL),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Directeur général délégué de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société Consort Maroc (SARL),
- Administrateur de la société Consort Belgium (SA),
- Administrateur de la société Consort Luxembourg
- Administrateur de la société Estia Inc.

Madame Sonia Guez :

- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Gérante de la société Opening (société civile),
- Gérante de la société See You Soon (SARL).